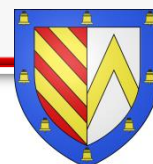


Bulletin Municipal

Hiver 2025

Viala du Jarn

vialadutarn.fr



Raconte moi un peu...Le Viala ! selon Janick HUSSENET

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat - civil

Informations pratiques

Pages OCCITANES

Raconte – moi un peu Le Viala

Les mines médiévales du Minier

Projets portés par la commune : avancement - janvier 2025

Informations générales

Contribution à la construction de la caserne de St Rome de Tarn

Relais GSM Coudols

Déploiement réseau Haut Débit

Transfert des compétences eau-potable, assainissement

Petite enfance

L'école

La vie des villages

ADMR

Les Obligations Légales de Débroussaillage

Vie associative

Ont contribué à cette publication :

- **Pour les textes :**
 - Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Jean - Claude GINESTE, Janick HUSSENET, Alain BERNAT, Les enseignantes de l'école communale, Gérard DESCOTTE.
 - Associations : La bibliothèque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, L'ASES, Pétanque, Les 7 Clochers, l'ADMR
 - Olivier DEGREEF pour Le Jardin des Enclos
- **Pour les photos :** Bernadette SALVAT, Janick HUSSENET, Alain BERNAT, Les Associations, Le Jardin des Enclos, les enseignantes de l'école communale.
- **Comité de lecture :** Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS



Le mot du Maire

Plus qu'une tradition, j'ai le plaisir avec les adjoints, les conseillers municipaux, l'ensemble du personnel communal de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui commence. Nous aurons une pensée pour tous nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés, mais aussi pour ceux qui nous ont récemment quittés.

Je tiens à exprimer mes remerciements envers nos employés communaux pour leur conscience professionnelle et le bon accueil réservé à toutes les personnes qui ont besoin des services de la mairie, Martine notre attachée de Mairie, Gilles et Ludovic, qui veillent au bon entretien de la commune, Anne Cluzel, Fabienne, Adeline, en charge de la cantine, des garderies du soir et du matin, de l'accueil du mercredi, de l'assistance au corps enseignant pour les classes maternelles, et de Yolaine Poac à l'agence postale. Et nous sommes très heureux de compter désormais au sein de l'équipe municipale Anne Vayssettes, qui remplace Véronique Houbbron partie en retraite le 31 décembre 2024. Anne va assurer toutes les activités liées à la comptabilité de notre collectivité. Et ce n'est pas une mince affaire. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent.

Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants et nous leur souhaitons une bonne intégration dans notre commune. Les portes de la mairie leur sont ouvertes pour répondre à toutes leurs interrogations. A la suite du recensement de février 2024, réalisé avec brio et beaucoup de sérieux par Gérard et Arlette à qui vont tous nos remerciements, l'INSEE a validé un effectif de 541 personnes pour notre commune.

Je tiens aussi à évoquer plusieurs sujets qu'il est nécessaire de rappeler chaque année et je vous invite tous et toutes à beaucoup de civisme. Cela passe par le respect des horaires des travaux de jardinage, de bricolage, ainsi que le brûlage des déchets, qui sont réglementés par arrêté préfectoral. Mais cela concerne aussi la pollution canine, en tant que maître nous avons des responsabilités, la divagation des chiens est interdite, les déjections canines doivent être ramassées. Le respect du bien-être de ses voisins est aussi un acte de civisme.

Au cours de l'année 2024, nous avons enfin mis en œuvre, suite à délibération du Conseil Municipal, le plan de sécurisation routière de la traversée du Bourg et plus particulièrement au droit de l'école afin de réduire tous risques d'accident. J'en profite pour faire un clin d'œil, heureusement, ils sont rares, à ceux et celles qui contournent les ralentisseurs en passant par la rue du Barry. Pour mémoire la rue du Barry est aussi limitée à 30km/h !! Par ailleurs à la demande d'habitants de Coudols, le Conseil Municipal a décidé d'établir une zone 30 km/h pour toute la traversée du village. Cette disposition sera prochainement mise en œuvre.

Je tiens à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'intérêt collectif et à l'animation d'événements qui ponctuent l'année et créent un peu plus de lien social. Tous ces bénévoles doivent être encouragés, le conseil municipal y contribue, par l'attribution de subventions, d'aides ponctuelles, de prêts de matériel et de salles communales.

De ce rapide tour d'horizon, certes incomplet, j'évoquerai la réhabilitation de l'auberge qui est en cours avec une perspective de réouverture du bar restaurant fin avril et d'une partie de l'hébergement pour juin 2025. A ce jour plus d'une vingtaine de candidatures pour son exploitation nous sont parvenues.

Je terminerai enfin en soulignant le dynamisme de nos acteurs économiques et agricoles, de nos associations et de l'action communale, dont l'objectif commun est de rendre notre commune agréable à vivre et respectueuse de son environnement. Bien vivre sur notre commune de Viala du Tarn, avec ses atouts, mais aussi ses manques, c'est un vœu cher de votre conseil municipal, nous devons tous y contribuer, élus et administrés. La fraternité, la courtoisie entre voisins, malgré nos différences, rendent la vie meilleure. Faisons de notre commune un lieu de proximité et de solidarité et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur et bonheur.

Gérard DESCOTTE

1 - Etat – civil 2024

Dont la mairie a été concernée ou informée.

Toute omission ou erreur sur l'état civil des personnes seraient involontaires de notre part avec nos excuses.

NAISSANCES

Sont venus au monde,

- **Ava**, Valérie, Marie **SOULIÉ** née le 1^{er} janvier 2024 à Millau, fille de Emile SOULIÉ et de Julie SIMONCINI domiciliés 102 rue des Cabanettes
- **Albin**, Claude, Olivier **BARDY** né le 31 janvier 2024 à Albi (Tarn), fils de Rémi BARDY et de Emilie OSTYN domiciliés 42 rue André Arlès
- **Marceau**, Daniel, Paul **THOMAS GREMBER** né le 25 mars 2024 à Albi (Tarn), fils de Mickaël THOMAS et de Angéline GREMBER domiciliés 82 route du Lézérou
- **Henry**, Christoph, Jérémy **KUNOW GRÉGOIRE** né le 24 août 2024 à Cologne (Allemagne), fils de Damien GRÉGOIRE domicilié 130 rue André Arlès et de Xenia KUNOW domiciliée à Cologne (Allemagne).

Longue et Heureuse vie aux nouveaux nés et Félicitations aux parents !

PARRAINAGE CIVIL

A été parrainé,

- ◆ **Ezio**, Joseph, Marc **PAONESSA** le 17 août 2024, fils de Mathieu PAONESSA et de Emilie FABRE
Parrain : FABRE Gilles (Pierre-Levée La Carral)
Marraine : ABAD épouse GALEY Karine (Maubec 84).

Félicitations à tous !

MARIAGES

Se sont unis,

- ✚ **TOUVET Arnaud et VERON Maria, Gabriela** le 6 juillet 2024, domiciliés au Roucouis
- ✚ **BARDY Rémi et OSTYN Emilie** le 17 août 2024, domiciliés 42 rue André Arlès
- ✚ **PAONESSA Mathieu et FABRE Emilie** le 17 août 2024, domiciliés à Vincey (88) (parents à Pierre-Levée La Carral)
- ✚ **FERRANTE Lucas et CARRIÈRE Céline** le 27 août 2024, domiciliés à Bussy-Saint-Georges (78) (parents au 47 rue des Cabanettes).

Félicitations et Vœux de bonheur à eux !

DECES

Nous ont quittés,

- **LAQUERBE Eveline** le 13 janvier 2024 à Cornebarrieu (31), épouse de GALTIER Jacqui (Coudols), 82 ans
- **BOULOUIS Lucette** le 23 janvier 2024 à Rodez, épouse de THOMAS Paul (Faët), 73 ans
- **VAYSETTES Fernand** le 30 janvier 2024 en son domicile, époux de VERNHETTES Cécile (Castel Méjanès), 89 ans
- **TAILLEFER Ernest** le 29 février 2024 à Verrières, époux de ROBERT Maria (Mas de Guy), 88 ans

- **GALZIN Yves** le 18 février 2024 à Saint-Affrique, époux de CANITROT Jacqueline (La Pendarie de Coudols), 87 ans
- **GAYRAUD Emile** le 20 avril 2024 à Onet-Le-Château, époux de GALTIER Eliette (Coudols), 99 ans
- **SAGAZAN Odile** le 4 juin 2024 à Millau, célibataire (Valencas), 72 ans
- **CARLES Francette** le 27 juin 2024 à Saint-Affrique, épouse de CARLES Robert (Le Mazet), 79 ans
- **ROUSSET Ginette** le 11 août 2024 à Millau, veuve de WARSCOTTE Jacques (Loulayrou), 95 ans
- **LACOURT Paulette** le 2 août 2024 à Saint-Affrique veuve de DEBRU Lucien (Genève 12), 98 ans
- **BENOIT Simone** le 29 août 2024 à Olemps, veuve de BASCOUL Marcel (Loulayrou), 82 ans
- **BENOIT Fabienne** le 20 septembre 2024 à Saint-Jean Delnous, célibataire (Viala du Tarn), 59 ans
- **CAPELLE Michel** le 21 septembre 2024 à Saint-Affrique, veuf de APARICIO Barbara (Pinet), 91 ans
- **PY Julia** le 17 octobre 2024 à Millau, épouse de FAGES Elie (Viala du Tarn), **100 ans**
- **JULIEN Henri** le 20 octobre 2024 à Saint-Affrique, époux de PALIES Jeanine (Féneyrou) 93 ans
- **GARNIER André** le 28 octobre 2024 à Saint-Affrique, époux de FOUQUE Martine Espérance (Ambias), 80 ans
- **RUDE René** le 29 octobre 2024 à Rodez, veuf de BRETON Aimée (Le Minier), 86 ans
- **SALGUES Joseph** le 2 novembre 2024 à Le Monastère, veuf de ESCOUTE Josette (Le Mazet), **100 ans**
- **SÉNÉGAS Armand** le 12 novembre à Saint-Rome de Tarn, veuf de GALZIN Solange (Le Minier), 96 ans
- **LARDÉ Emile** le 15 novembre 2024 à Montpellier, veuf de CARLES Yvonne (Valencas), 98 ans
- **CÉLIÉ Raymond** le 29 novembre 2024 à Saint-Affrique, époux de BRENGUES Madeleine (15 rue de la Populaire), 92 ans
- **FOURCADIER Lucette** le 7 décembre à Toulouse, veuve de FABRE André (Ladepeyre), 90 ans
- **HÉRAUD Monique** le 13 décembre 2024 à Millau, épouse de LACOMBE Jean-Louis (Coudols), 68 ans
- **TRACHET Denise** le 25 décembre 2024 à St Rome de Tarn, épouse HAUSTRATE (84 rue des Cabanettes), 95 ans
- **POLLET Guy** le 9 janvier 2025 à Millau, veuf de JAUBERT Marie-Louise (La Pendarie de Coudols), 95 ans.

Sincères condoléances aux familles et proches dans la peine.

2 - Informations pratiques

Site internet municipal : vialadutarn.fr

Carte grise, carte d'identité, passeport : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

Pour l'obtention d'une carte grise la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Après d'un garagiste agréé.

Bienvenue sur le site officiel de la commune du
VIALA DU TARN
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITÉS

AGENDA

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROME DE TARN

lundi 11 mai 2020
à partir du lundi 11 mai, jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GÉOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

AUJOURD'HUI 29° 19° DIMANCHE 31° 14° LUNDI 30° 16° MARDI 28° 15°

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :
Rue de la Mairie
12490 Viala du Tarn
Tél : 05 65 62 52 37
Fax : 01 56 72 97 13
mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h.

Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

Horaires de la mairie :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous de préférence
- Tel : 05 65 62 52 37
- E-mail : mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires de l'agence postale :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel : 05 65 62 06 42

Bibliothèque municipale gratuite :

- Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Assistante sociale :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

Notaire :

- Permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

Services aux personnes au Viala du Tarn

Maison France Service **et Point Info Senior** : prendre RDV par téléphone au 07 86 15 38 63 ou par E-mail : franceservicesmuseraspestarn@orange.fr



PERMANENCES FRANCE SERVICES

Au Viala du Tarn

Salle des permanences

(A compter du 21 MAI 2024)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

De 13h30 à 16h30

Ou à la mairie de St Rome de Tarn :

- le mardi de 14h à 17h,
- le mercredi de 9h à 12h (sur rendez-vous),
- le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30
- et le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour tout renseignement, pour prise de rendez-vous ou pour connaître les autres lieux de permanences sur notre communauté de communes, contacter notre agent d'accueil France Services :

Marina COSTE
tél : 07.86.15.38.63
mail : france.service@cc-museraspes.fr

Permanence Rénov'OCCITANIE



PERMANENCES

Guichet unique de 9 H 00 à 12 H 00



Au Viala du Tarn : la prochaine date de la permanence sera indiquée sur le site de la commune.

Transport à la demande :

- Vers Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : réservation au 0 805 608 100, service et appel gratuits
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Permanences OC'TEHA :

La permanence habitat 1 fois par mois à St Rome de Tarn réalisée par Oc'Thea est supprimée en 2024. Les habitants pourront toujours les contacter pour les dossiers de demande de subvention à l'adresse ci-dessous :

OC'TEHA

Carrefour de l'Agriculture

12026 Rodez cedex 9

E-mail : contact@octeha.fr Tél. : 05.65.73.65.76

Déchèteries :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

- Sur rendez-vous le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h

ADMR :

- Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 (au lendemain de leurs 16 ans), les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

Tourisme : Consultez le site www.tourisme-muse-raspes

TOURISME AVEYRON DÉCOUVRIR À VOIR À FAIRE SE LOGER SAVOURER ÉVÈNEMENTS RECHERCHER

Accueil

Office de Tourisme

AVEYRON VIVRE VRAI

ST-ROME-DE-TARN

PRÉSENTATION LOCALISATION CONTACTS

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA MUSE ET RASPES DU TARN

+33 (0)5 65 62 50 89
contact@tourisme-muse-raspes.com
Site web



NOMS DE FAMILLE ET LANGUE OCCITANE

L'histoire de l'Occitanie remonte à l'Antiquité, lorsque la région était habitée par des tribus celtes. Ensuite, la région a été conquise par les Romains et les Wisigoths.

Los noms occitans pòsan lor raïças dins lo roman (latin), cèlt e indo-europenc e que dins mantunas occasions los quite mots franceses venon de la lenga d'òc (ref: Domenge Château-Annaud). Les mots occitans prennent leurs racines dans le latin, le celte et la langue indo-européenne et dans de nombreux cas, les mots français proviennent de la langue occitane.



I a de patronims que son encara mai vièlhs que l'occitan. Sià que son cèltes (blaquièrre, rouve) o indio-europencs (comba, vernhe). La màger part venon del roman : "Puech" ven del latin "podium"(ref: Domenge Château-Annaud). Il y a des noms qui sont encore plus anciens que l'occitan. Il y a ceux qui viennent du celte :(blaquièrre, rouve) ou ceux qui viennent de la langue indo-européenne (comba, vernhe).

Les noms de famille d'origine occitane sont une partie importante de l'histoire et de la culture. Connaître l'origine des noms de famille occitans peut aider à maintenir cette identité vivante et à la transmettre aux générations futures.

Quelques noms ayant pour origine une région ou un territoire

Bascou, Bascoul (*Basco, Bascol*) : basque

Bergonhon, Bergounioux, Vergounoux, Bourguignon (*Borgonhon, Bergonhon*) : bourguignon

Bret : forme ancienne de breton

Catalan, Cathala (*Catalan*) : catalan

Gasc(*Gasc*) : forme ancienne de gascon

Gavalda, Gabalda (*Gavalдан*) : gévaudanais

Ginouvès (*Ginovés*) : génois

Lemosin, Lemouzy (*Lemosin*) : limousin

Lombard : originaire du Nord de l'Italie

Majastre : originaire de Majastres

Pagnol (*Panhòl*) : espagnol

Peytavin (*Peitavin*) : poitevin

Senès : originaire de Senez

Toulza, Toulouzan (*Tolzan, Toulousan, Tolosan*): toulousain

Patronymes issus de la topographie (relief/ hydrographie)

Agut (*agut*) : aigüè (d'où Montagut).

Aversenq, Averseng (*aversenc*) : partie d'une maison, versant d'une montagne exposé au nord, à l'ombre.

Beigbeder, Beigbédé (*lo bèthvéder*) : le belvédère

Cami, Camy (*lo camin*) : le chemin
Combe, Combes, Lacombe (*la comba*) : le creux, la vallée (sèche)
Cuq (*lo cuc*) : la butte, la petite colline.
Darriussecq (*d'arriu sec*) : de la rivière sèche
Labarrère (*la barrèra*) : la barrière.
Lafitte, Lahitte (*la fita, la hita*) : la pierre borne.
Lalanne Laslanes (*la lana, las lanas*) : la / les landes
Lanusse (*la lanussa*) : la lande maigre.
Lapeyre, Peyre (*la pèira*) : le rocher, la pierre.
Larrieu, Sarrieu (*lo riu, s'arrieu*) : le ruisseau.
Prat, Prates, Pradet, Pradelles (*lo prat, las pradassas, lo pradet, las pradèlas*) : la prairie.
Pouy, Poey, Dupouy, Puy, Dupuy, Puech, Pech, Delpuech, Delpech (*lo puèg*) : le coteau.
Puyo, Pujol, Pouget, Puget (*lo pujòu, lo pujòl, lo poget, lo puget*) : le monticule.
Serres, *(las sèrras)* : la colline, la montagne.
Suc (*lo suc*) : le sommet.
Valat, Vallat, Valade (*lo valat, la valada*) : le fossé
Estieu (*l'estiu*) : l'été

Patronymes liés à la flore

Aberan, Abelan, Laulan (*l'avelan*) : la noisette.
Barthez, Barthes, Barthe, (*lo bartès, la bartas, la barta*) : le buisson
Castagnet, Castagner, Castagnier (*lo castanhèr, lo castanhièr*) : la châtaigneraie.
Cassagne, Cassagnes, Lacassagne, Cassaigne, Chassagne, Chassaing, Chassaing (*la cassanha*) : la chênaie.
Fages, Fau, Dufau, Hayet, Haget, Faget (*lo haget, lo faget*) : le hêtre.
Fraisse, Fraysse, Frayssinet, Frèche, Rèche (*lo fraisse, lo fraissinet*) : le frêne.
Noguès, Nougaro, Nougarede (*la noga, la nogaròt, la nogareda*) : la noix, le lieu planté de noyers.
Pègues (*la pèga*) : la poix.
Rouve, Roure, Rouvier, Rouvière (*lo rove, lo rore, la rovièra*) : le chêne-rouvre, la chênaie de rouvres.

Patronymes liés à la faune

Auriol (*l'auriòl*) : le loriot.
Cabrel, Cabrol, Chabrol (*lo cabrèl, lo cabròl, lo chabròl*) : le chevreuil.
Darbon (*lo darbon*) : la taupe.
Lèbre (*la lèbre*) : le lièvre.
Loup, Loubet (*lo lop, lo lobet*) : le loup, le petit loup.
Singla (*lo singlar*) : le sanglier.
Teysson, Teyssou (*lo taisson*) : le blaireau.

(La suite au prochain numéro...)



4 - Raconte-moi un peu Le VIALA par Janick HUSSENET, extraits...

4.1 - Des recherches à ne pas oublier.

Le Viala du Tarn, un seul nom pour notre commune mais ...huit clochers qui sonnent l'histoire d'anciennes communes que furent, jusqu'en 1829, Coudols, le Minier et Pinet. Qui sonnent aussi celle de hameaux, chacun ayant son église, son curé et parfois son école.

Une église à Coudols (1), une à Ladepeyre (2), une au Minier (3), une à Pinet (4), une à Saint Etienne de Meilhas pour Le Coudol (5), une à Saint Symphorien (6), une au Viala (7), une chapelle à Plescamp au-dessus de Pinet (8).

“Huit ?” diront certains ; bien plus encore si l'on sait garder les traces de l'histoire des édifices culturels désacralisés ou disparus :

- La Rouvière et Amalon (les deux furent regroupés en cure du Minier)
- On y ajoutera encore le clocher de Valencas. Valencas, aujourd'hui proche du bourg centre était, jusqu'en 1758 rattaché à la paroisse de Amalon Le Minier (source Cercle Généalogique du Rouergue).

Sur ces églises, chacun pourra approfondir ou rafraichir sa mémoire, selon son envie, en relisant la communication rédigée par Maurice Miquel (12 septembre 1992) : [Le Viala du Tarn - Cercle Généalogique de l'Aveyron.](#)

Vous pourrez aussi retrouver beaucoup d'éléments en vous « promenant » sur le site de la Mairie, un travail remarquable de publications y a été collecté et il serait dommage de ne pas profiter de ce qui a pu y être proposé. <https://www.vialadutarn.fr/la-commune/historique/>

De nombreux compléments d'histoire sont aussi à lire en suivant les liens web qui vous seront suggérés.

Je n'oublierai pas non plus la richesse et l'implication de nombreux acteurs au sein du Foyer d'Education Populaire du Viala qui œuvrent au sein du village :

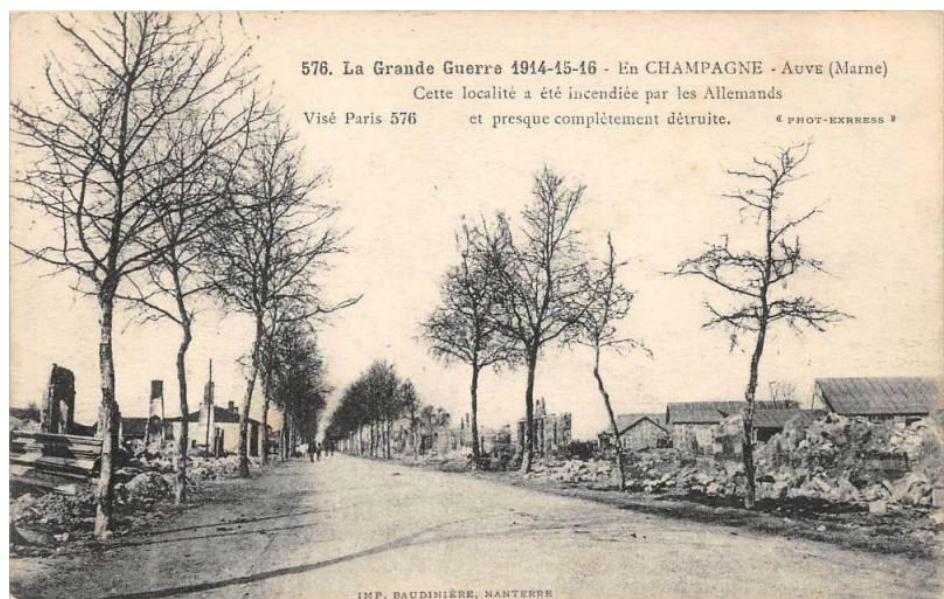
<https://site.assoconnect.com/services/storage?type=document&id=1350396&secret=n19KwiNhl8hoej2t2TOHE2IF6UlsIR2b9N7qRdaA×tamp=1619907479>

Comme les églises, les maisons de notre commune peuvent, elles aussi, raconter un brin d'histoire.

De là où je viens, lors de “la Grande Guerre”, cette histoire fut rayée comme le montre une carte postale du village que j'ai quitté, en Champagne. Plus de café, plus de boucherie, plus d'horloger Plus rien de ce qui était la vie...

Au Viala, exceptés les bâtiments abandonnés depuis longtemps, toutes les maisons demeurent, même si elles ont été transformées.

Le Viala a échappé à ces destructions, ne pas fouiller la mémoire de ce qui reste devant nos yeux aujourd'hui, c'est accepter de laisser l'oubli prendre place pour toujours. C'est à ce rappel de mémoire que je travaille en effectuant un « saut » d'une centaine d'années dans les recensements.



Une première étape de recherches consistera à resituer un état des lieux d'une partie de ce qui forme la commune en 1906 : Coudols ; le Bourg ; le Minier ; Pinet ; Le Coudol ; Saint Symphorien ; Ladepeyre (restreindre à ces sept lieux n'étant justifié que par la quantité de recherches à accomplir).

Pour débiter ce « rafraîchissement » de connaissance générale du village, et afin que chaque Vialarin ou Vialaraine puisse évoquer des souvenirs, nous partirons des inventaires de la population (1607 habitants en 1906) et relèverons particulièrement les professions données dans le recensement en rappelant les noms des artisans d'alors. A l'occasion, nous joindrons quelques illustrations de vieux métiers maintenant « aux oubliettes ». Nous concentrant sur la période 1906/1926, un comparatif 1906/1911/1921/1926 permettra de préciser, à la fois les familles et leur profession afin d'obtenir une plus fine vue des métiers sur chaque lieu en cette période et éviter des oublis.

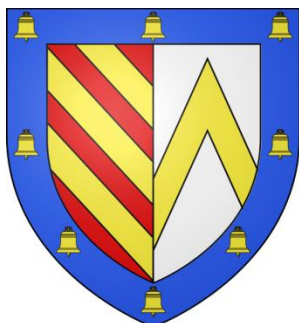
Certaines professions y furent parfois données approximativement, il ne me reviendra pas de les modifier ou interpréter.

Ensuite, en appui sur cet état, sur un plan, nous localiserons les maisons en rappelant les métiers qui s'y exerçaient, (même si maintenant perdus) avec peut-être une illustration, photo actuelle ou carte postale ancienne. La famille qui s'y rattache sera rappelée voire quelque peu approfondie en généalogie, alors seront remis en mémoire, habitants et activités, bien que leur époque en soit révolue.

Quelques lieux, monuments ou maisons portent des histoires particulières, indépendantes des métiers, le développement en sera aussi fouillé, parfois en remontant le temps, mais aussi, en débordant un peu de 1926.

Ce travail n'étant pas exhaustif, il sera aussi l'occasion de vous emporter sur des questionnements ou des « chemins » à découvrir quand vous [ferez lecture sur ce type de calligraphie](#) ceci même si j'y ai travaillé (comme d'autres avant moi, chacun pouvant apporter sa contribution dans le respect du rappel des sources)

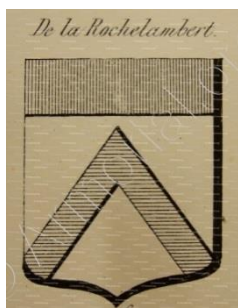
Comme ci-après, pour celui du Viala, le [Blason-écu-armoirie ??](#), que vous retrouverez sur le site de la Mairie (conception Robert Aussibal).



Ci-contre, l'écu avec les armoiries de la « ville ».
La division verticale (image d'un coup d'épée vertical) détermine le parti gauche et le droit.
Ici, le gauche correspond aux armes du monastère de Saint-Sernin sous Rodez, le droit, aux armes de [Madame de La Roche Lambert](#), abbesse, seigneur du lieu (...château de Madame)
Enfin, les 8 tours sont l'image des 8 clochers.
Source : armorialdefrance

Ci-dessous, celui de la famille De La Roche Lambert(1) (partiellement repris pour celui du Viala) et la pierre (2) « De La Roche Lambert 1778 » ornant le cintre situé à gauche en entrant dans l'église du Bourg. *Source : Armorial de France*

(1)



(2)



Ce « Raconte-moi » est en cours de recherches et sa rédaction est bien avancée, il vous sera proposé en publication dès sa finalisation.

4.2 – La création des Mairies...Notre Mairie du Viala du Tarn

L'histoire de l'existence des mairies, en tant qu'institutions locales, résulte d'une longue évolution, intimement liée à l'organisation des sociétés qui en sont source et à l'exercice du pouvoir. Les premières formes de gouvernance locale apparaissent dans les cités grecques et romaines sous la forme de conseils municipaux. Ces institutions étaient responsables de la gestion des affaires locales, comme l'entretien des infrastructures et l'administration de la justice. Avec la chute de l'Empire romain, ces structures s'effacent progressivement, au profit d'un morcellement féodal. Ce sont alors les seigneurs locaux qui exercent un pouvoir quasi absolu sur leurs territoires.

Au Moyen Âge Central, en France, le développement des villes et des bourgs favorise l'émergence de nouvelles formes d'organisation municipale. Les communes, soutenues par les populations urbaines, négocient leur autonomie face aux seigneurs féodaux. Des chartes communales, octroyées par les rois ou les seigneurs, garantissent certains droits aux habitants, tels que la gestion des affaires locales par des assemblées d'élus. Les maires, souvent issus de l'élite bourgeoise, commencent alors à incarner cette autonomie urbaine bien qu'ils soient souvent désignés par les autorités royales ou seigneuriales.

L'époque moderne, sous la monarchie, marquée par l'absolutisme, voit une centralisation accrue du pouvoir. Les maires, devenus des représentants du Roi dans les villes, perdent une partie de leur autonomie.

La Révolution française va alors marquer un tournant décisif dans la représentativité au sein des bourgades. Avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les idées de souveraineté populaire et d'égalité prennent le dessus. En 1789, la France adopte une nouvelle organisation territoriale avec la création des communes. La loi du 14 décembre 1789 institue officiellement les mairies, confiées à des Maires élus par les citoyens pour gérer les affaires locales, dans un souci de décentralisation et d'efficacité administrative (l'appellation « Commune » ne sera adoptée qu'en 1793) http://www.maires90.asso.fr/admf/le_maire_au_fil_du_temps/De_la_designation_des_maires_a_1789/loi_1789.htm.

Comme toute transformation structurelle, la mise en place définitive passa aussi par une progressivité au sein de ces communes qui voient, à leurs débuts, une représentativité par des Agents Municipaux (élus pour deux ans).

Pour le Viala du Tarn, les ressources (Officiers de l'état civil en actes d'état civil ...) disponibles en accès libre auprès des Archives Départementales de l'Aveyron m'ont permis de retrouver, ci-après, la succession des représentants de l'Etat depuis quelques « pionniers » agents municipaux ainsi que tous les maires jusqu'en 1922 (dans le respect de la législation sur les documents d'archives). Pour ceux élus postérieurement, les relevés sont en Mairie.

Par la suite, dans la succession des édiles du Viala du Tarn qui vous est proposée, l'indication « * » marquera une approximation de date. Enfin, soucieux de partager mes sources, les pages de recherches sont indiquées... permettant de corriger d'éventuelles erreurs voire approfondir s'il vous en prend l'envie.

Période du relevé de l'An VIII de la république (* 1800)

- Philippe Heral Président de l'Administration Municipale
- Joseph Galtier Agent Municipal de la Besse
- Jean Jean Agent Municipal de Coudols
- Pierre Jugla Officier Municipal du Minier
- Jean Pierre Thomas Agent Municipal de Pinet
- Jean Antoine Rayret Agent Municipal du Viala du Tarn

D'octobre 1800 à avril 1812 ; MIQUEL Pierre (*1756*/+1838), page 1 sur 23 des actes d'état civil an IX (8 brumaire)

D'avril 1812 à décembre 1830 ; HERAL Philippe (*1756*/+1838), il réside au Viala du Tarn où il est avocat, page 37 sur 41 des actes d'état civil de 1812 Pinet

De décembre 1830 à février 1832 ; CADILHAC Pierre (1798/+1832), page 44 sur 50 des actes d'état civil de 1830 Viala du Tarn

De février 1832 à février 1835 ; FRAYSSE Jean (*1761*/+1836), page 10 sur 52 des actes d'état civil de 1832

De février 1835 à février 1838 ; AUREJAC Louis Charles (1783/+1854), réside à Pinet, page 7 sur 49, adjoint, puis page 14 maires des actes d'état civil de 1835

De février 1838 à novembre 1840 ; SALSON Germain (Pierre Jean Germain) (1782/+1843), réside à La Nauc, page 18 sur 52 des actes d'état civil de 1838

De novembre 1840 à juillet 1842 ; HERAL Georges Philippe Charles (1808/+1864), il est avocat et notaire, page 40 sur 49 des actes d'état civil de 1840

De juillet 1842 à janvier 1847 ; MATET Jean Pierre (adjoint) (.../+...) (rem : signatures sans H pour Mathet), page 31 sur 49 des actes d'état civil de 1842

De janvier 1847 à août 1860 ; DE VIGOUROU D'ARVIEU Philippe (Philippe Jean Charles) (1814/+1872), réside à Viala du Tarn, page 2 sur 55 des actes d'état civil de 1847

D'août 1860 à décembre 1863 ; FRAYSSE Jean (1834/+1919), réside à Valencas où il est agriculteur, page 34 sur 53 des actes d'état civil de 1860

De décembre 1863 à septembre 1870 ; LABASTRIES Pierre Jean Bazile (1819/+...), réside à Pinet, page 42 sur 50 des actes d'état civil de 1863

De septembre 1870 à janvier 1878 ; JULIEN Amans (1828/+1901), réside à Olmens où il est agriculteur, page 14 sur 28 des actes d'état civil de 1870

De janvier 1878 à mai 1888 ; FRAYSSE Jean (1834/+1919), réside à Valencas où il est agriculteur, page 4 sur 37 des actes d'état civil de 1878

De mai 1888 à mai 1900 ; BOSCUS Raymond Louis (1843/+1911), réside à Viala du Tarn où il est notaire, page 15 sur 45 des actes d'état civil de 1888

De mai 1900 à août 1903 ; MALAVAL Basilide Germain (1838/+1903), réside à La Lande où il est agriculteur, page 15 sur 40 des actes d'état civil de 1900

De septembre 1903 à mai 1904 ; FOSSEMALE Emile (Louis Félix Emile) (1856/+1949), réside à Viala du Tarn où il est agriculteur, page 36 sur 732 des actes d'état civil de 1903

De 1904 à mai 1908 ; DELHEURE Pierre Jean Hilarion (1868/+...), réside à La Lande où il est agriculteur, page 92 sur 732 des actes d'état civil de 1904

De Mai 1908 à décembre 1919 ; CELIE Jules (1863/+1936), réside à Ambias où il est agriculteur, page 361 sur 732 des actes d'état civil de 1908

De décembre 1919 à 1922 ; FOURCADIER Joseph Victor (1873/+..), réside à La Beloterie où il est agriculteur, page 317 sur 560 des actes d'état civil de 1919

5 - Les mines médiévales du Minier : un point sur les recherches et les projets

La vallée de l'Amalou a connu au Moyen Âge central une intense exploitation de filons de plomb argentifère. Les comtes de Rodez, au moins depuis le début du 13^e s., puis à partir de 1262, Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, en ont encouragé l'exploitation, le comte de Rodez Henri II en accordant en 1276 une charte des coutumes à la communauté du Minier : consulat, exemptions fiscales, protection des outils de travail des mineurs, etc... et Alphonse de Poitiers en enjoignant à son sénéchal du Rouergue de faire accélérer la production de la mine d'Orzals. Cette mine fut l'objet de grands litiges entre les deux comtes ainsi qu'avec des sociétés locales dont l'une d'entre elle était constituée par l'association de seize marchands de Millau et Saint-Affrique.

Le village du Minier est né de cette explosion d'activité. Il concentrait, vraisemblablement, l'essentiel de l'habitat des exploitants, des mineurs, de tous les corps de métiers nécessaires au travail de la mine. Les vestiges de six maisons médiévales dont certaines façades très bien conservées témoignent également de la volonté ostentatoire de leurs commanditaires.

La maison du comte de Rodez, qui comprenait un rez-de-chaussée accessible par un large portail et l'aula (grande salle) comtale au premier étage, éclairée par deux baies géminées, était le siège de son administration locale. Cette belle maison, placée à l'entrée du pont du Minier, manifestait à la fois la présence et la suzeraineté des comtes de Rodez. Une souche de cheminée romane surmontée d'une mitre en grès monolithe ajoutait encore à la démonstration de la puissance comtale. Ce bâtiment hors du commun abrita également le consulat de la communauté du Minier.

Les recherches pluridisciplinaires entreprises depuis 2019 sur les vestiges de l'activité minière médiévale éclairent l'organisation de la production, de l'extraction des minerais argentifères à leur traitement minéralurgique dans des ateliers de concassage. Ces recherches permettent de comprendre le processus de l'exploitation jusqu'à la production de lingots d'argent. Ces derniers ont abondamment servi aux comtes de Rodez à battre monnaie, deniers et oboles d'argent, dans leur atelier monétaire de Rodez mais ont également contribué aux revenus du comte de Toulouse et plus particulièrement à la croisade de Tunis à laquelle il a participé aux côtés de Louis IX.

L'étude des minerais extraits ainsi que des scories et monnaies des comtes de Rodez mais également des sources archivistiques offrent une piste de recherche passionnante qui éclaire le processus complet de l'acquisition du métal jusqu'à son utilisation. Dans les filons du Minier, l'argent est intimement mêlé au minerai de plomb (la galène). Ce dernier a été également et massivement commercialisé.

Les très nombreuses sources archivistiques disponibles permettent, dans le cadre d'un projet collectif de recherche « Le Minier : histoire et archéologie des entreprises argentifères médiévales » dirigé par Nicolas Minvielle-Larousse, d'approcher l'occupation humaine de la vallée de l'Amalou dont le village du Minier au Moyen Âge, ses paysages et productions agricoles, l'activité de ses moulins à eau dont certains ont servi à broyer le minerai.

Un projet de valorisation des ateliers médiévaux des Voltes

Au terme de cinq campagnes de chantiers archéologiques, l'équipe de recherche, si elle va marquer une pause dans ses activités de terrain, va continuer à interpréter et consolider ces très importants résultats. Les différents spécialistes, archéologues, géologues, géochimistes, historiens, archivistes réunis dans le projet de recherche travaillent d'ores et déjà à une publication qui fera la synthèse des études réalisées.

Afin de valoriser les résultats de la recherche et après la balade numérique sur le Minier et son activité au Moyen Âge (<https://www.parc-grands-causses.fr/des-decouvertes-des-experiences-inoubliables/decouverte-du-patrimoine>), l'équipe de recherche propose, en coopération avec de nombreux partenaires, dont au premier chef, la commune du Viala du Tarn, d'évoquer, par une restitution partielle, les ateliers médiévaux de concassage des minerais qui ont été minutieusement fouillés au lieu-dit « Les Voltes ».



Un atelier de concassage du minerai en cours de fouille.

L'intérêt patrimonial et culturel original du site ainsi que les importants résultats scientifiques des fouilles programmées de même que les données fournies par les textes médiévaux justifient également cette valorisation, nouveau vecteur de restitution au public des résultats de la recherche.

Ce projet propose de limiter au maximum les matériaux exogènes (approche archéologique, approche économique, approche environnementale). Aucun des aménagements ne devra dégrader les vestiges archéologiques connus ou potentiels.

Tout aménagement pourra être facilement démonté soit pour reprendre les recherches soit pour libérer le terrain.

Afin de faciliter la compréhension des divers ateliers et de leur(s) fonction(s) et proposer une lecture cohérente de l'organisation générale de ceux-ci, le projet s'appuierait sur l'installation, à l'entrée du champ, côté chemin des Voltes, variante du *GR®736*, d'un panneau d'assez grande dimension, composé de deux parties distinctes : l'une avec un dessin proposant une reconstitution du site et des ateliers et précisant leur usage ainsi que des explications sur les techniques utilisées pour leur étude, renvoyant à un petit panneau placé près de chaque bâtiment évoqué et la seconde partie illustrant le «chemin» de l'argent de la mine au lingot et à la monnaie.

Un sentier de Pays (labellisé dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)) emprunte déjà le « chemin des Voltes ». Ce circuit, nommé « Des mines aux Cabanettes » est régulièrement entretenu et balisé par le Foyer d'Education Populaire du Viala-du-Tarn.

Lorsque le projet sera abouti, l'association ArcheoBalma proposera des animations (visites commentées, ateliers...) sur site le plus régulièrement possible et organisera sur site ou en salle différents moments de médiation pour divers publics (conférences, ateliers, animations pour les scolaires, pour des associations...).

L'équipe de recherche, association ArcheoBalma.

Réhabilitation de l'auberge communale du Viala du Tarn

Etat d'avancement des travaux

Tous les travaux de gros œuvre sont terminés, nous sommes en phase des travaux de second-œuvre :

- Tous les réseaux d'évacuation d'eaux usées, d'alimentation en eau potable et de ventilation sont réalisés.
- Les menuiseries extérieures sont posées.
- Les travaux de cloisonnement, de doublage et d'isolation des murs extérieurs sont en cours de finalisation.

Perspectives

- Fin des travaux de second-œuvre pour le rez de chaussée, 15 mars.
- Pose des équipements bar, cuisine, salle de restaurant entre le 15 mars et le 15 avril.
- Fin des travaux de second œuvre 1^{er} étage, 15 mai.
- Pose des équipements hébergement deuxième quinzaine de mai.
- Ouverture probable bar restaurant, fin avril, début mai.
- Ouverture hébergement 15 juin.
-

Les marchés

- La fourniture des équipements de bar et de cuisine a fait l'objet d'un appel d'offre. Le choix du prestataire a été arrêté en Conseil Municipal du 19 décembre. Le montant de la commande est 54 151,20 €.
- Le générateur photovoltaïque de 9 kWc, dédié à l'auberge, afin de réduire sa facture d'énergie, a fait l'objet d'un appel d'offre. Le montant de la commande est 18 200,00 €.
- Reste à instruire le marché d'achat des équipements de la salle de restaurant et de la partie hébergement.

Les coûts

- Montant des travaux : 815 000,00 € HT (y compris générateur photovoltaïque)
- Montant, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, bureau de contrôle, expertise amiante, divers études : 95 000,00 €
- Equipements cuisine, bar, salle de restaurant, hébergement : 60 000,00 €

Les subventions obtenues en 2024

- Conseil Départemental : 180 000,00 €
- L'Etat, DETR : 109 600,00 €
- L'Etat, fonds vert : 130 000,00 €
- La Communauté de Communes : 26 700,00 €
- l'ADEME : 28 000,00 €
- **Total subventions 2024 obtenues : 474 300,00 €**

Les subventions sollicitées en 2025

- L'Etat, DETR : 72 400,00 €
- Le Conseil Régional, le fonds de chaleur 30 000,00 €
- Le Conseil Régional, aide Bistrot de Pays 40 000,00 €
- Agence Nationale de Cohésion des Territoires ANCT : 25 000,00 € (équipements)
- Fonds Européens : 100 000,00 €
- **Total subventions sollicitées pour 2025 : 242 000,00 €**

GR 736

Le coût global définitif des travaux d'aménagement du GR 736 s'élève à 100 000,00 € subventionné à hauteur de 37 000,00 € HT. Ces aménagements certes onéreux pour notre commune contribuent à l'attractivité du GR qui ne cesse de croître, nous avons pu en juger l'été 2024.

Notre commune, par ses initiatives portées par le milieu associatif et l'action communale, a pris les devants pour répondre aux besoins des marcheurs, à savoir un lieu d'approvisionnement et d'hébergement avec l'épicerie associative le Dépanneur et l'Auberge Communale du Viala du Tarn, idéalement situés sur le tracé du GR736 et sur la place du village.

Station d'épuration de Coudols

L'inauguration de la station d'épuration le 1^{er} août a réuni peu de participants. Les conventions de passage ont été signées entre les trois riverains, propriétaires des parcelles traversées par le réseau, et la commune. Reste à finaliser la convention d'accès à la station d'épuration côté rive gauche. Le coût définitif de cette opération est de 430 000,00 HT subventionné à hauteur de 175 000,00 € par l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental.

Sécurisation routière de la traversée du Bourg du Viala du Tarn

Les travaux de sécurisation ont été réalisés en juillet 2024, pose du feu récompense à l'entrée sud du Bourg et création des 3 ralentisseurs qui sont conformes aux normes les plus récentes en la matière. La signalisation horizontale au sol a été exécutée en septembre. L'entrée nord du Bourg sera également équipée en 2025 d'un feu récompense, son positionnement n'est pas encore défini.

Le coût global d'achat des feux récompense et de réalisation des travaux est de 30 000,00 € HT. La subvention que nous avons perçue est financée par le « fonds des amendes de police ». Elle s'élève à 50% du montant de la dépense.

Réalisations diverses terminées

Borne de recharge pour voiture électrique

Coût pour la commune, contribution à l'investissement 1 000,00 € HT, participation aux frais annuel de maintenance 350,00 € HT.

Extension du réseau de distribution de l'eau potable au bourg du Viala du Tarn

Trois constructions pour résidences principales sont en cours de réalisation sur la zone urbaine du bourg. Les travaux concernant l'alimentation en Eau Potable de ces maisons d'habitation sont terminés, coût de l'opération 12 000,00 € HT.

Modification du réseau d'assainissement au bourg du Viala du Tarn

Le réseau unitaire de la partie basse de la RD 73 en traverse, depuis la place de l'auberge au Calli se déverse dans le rec sous la Maison du Temps Libre. La modification a consisté à raccorder ce tronçon au nouveau réseau d'assainissement (réalisé en 2010) tout en incluant un déverseur d'orage. Coût de l'opération 6 500,00 HT.

Fin de l'opération de reprise des concessions au cimetière du bourg du Viala du Tarn

La procédure de reprise des concessions (11 concessions concernées) lancées en 2018 est terminée. Coût de l'opération 4 500,00 € HT. Les demandes d'attribution de concessions, réservées aux habitants de la commune, sont à adresser en mairie.

Travaux de rénovation partielle des logements N°3 et N°4, bâtiment de la Mairie

Logement N°3 : les travaux de mise en peinture et de reprise des sols sont terminés. Certains éléments du coin cuisine ont été renouvelés, évier, plaque chauffante, hotte aspirante. Coût e l'opération 6 500,00 € HT. Logement N°4 : remplacement de tous les VELUX. Coût de l'opération 4 000,00 € HT.

5 - Informations générales

5-1 Promotion du GR 736

Les communes de Saint Rome de Tarn et du Viala du Tarn ont été retenues par le Parc Naturel Régional des Grands Causses pour accueillir un projet innovant à l'échelle du GR736.

« Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération qui réunit 8 partenaires espagnols, portugais et français, tous situés dans des zones rurales de l'espace du sud-ouest européen comprenant l'Espagne, le Portugal et pour la France, la région Occitanie, l'Aquitaine et l'Auvergne. Ce projet porte le nom de HITTS, un acronyme qui signifie Héritage, Innovation, Territoires et Tourisme Soutenable.

Ce partenariat transnational est un des 3 projets qui a été sélectionné pour tester, sur une période de 3 ans, de nouvelles façons de lutter contre la désertification et le départ de la jeunesse dans les territoires ruraux de cette partie de l'Europe, avec l'ambition d'attirer de nouveaux habitants en s'appuyant sur le tourisme.

Le tourisme, dans cette opération, est entendu comme un levier qui permet de renforcer l'attractivité résidentielle de ces territoires. L'impact du changement climatique ainsi que le sur-tourisme sur les côtes et les grandes agglomérations offrent en effet de nouvelles opportunités pour valoriser des territoires d'arrière-pays dont les habitants veulent partager ce qui fait leur singularité en s'appuyant sur la création artistique.

Sur nos deux villages, des artistes venus du spectacle vivant, de la photographie ainsi que des arts plastiques, vont se mêler à la population durant plus d'une année afin d'éclairer notre façon de vivre, nos usages, nos valeurs, nos histoires, notre histoire... ainsi que ce que nous souhaitons partager demain, avec des visiteurs, randonneurs et nouveaux habitants en leur offrant accueil, rencontres, récits... leur permettant de nous découvrir, et nous l'espérons, les faire rêver ! »

Le groupe d'animation de ce projet est constitué de Sandrine CHARNAY cheffe de projet pour le PNRGC et Véronique SIAU consultante en appui de la cheffe de projet, de Nadine VIGNOLO animatrice socio-culturelle, de la compagnie 'les Boudeuses », et de Philémon D'ANDURAIN photographe. Radio Larzac et René –Pierre DELORME assureront un suivi médiatique du projet.



Cette opération a démarré le lundi 20 janvier en soirée à la MTL du Viala du Tarn, par une présentation du projet par le groupe d'animation, auprès de représentants des habitants des 2 communes, suivi d'un travail collectif destiné à révéler l'identité de Saint Rome du -Tarn et du Viala du Tarn et à évaluer les convergences identitaires entre les 2 villages. Au-delà de ce travail de réflexion, le rôle essentiel des participants à ce moment de lancement de l'action, sera dans les semaines à venir de promouvoir

ce projet auprès de l'ensemble de la population. Car ce qui nous intéresse avant tout c'est ce que vous avez à dire, vous les habitants de nos 2 communes !

« La réussite de cette démarche dépendra de notre engagement à tous ! A la clé, création avec tous ceux qui sont volontaires, expression, partage et une visibilité accrue des atouts qui sont les nôtres !

Cette action est financée dans le cadre d'un programme de l'Union européenne destiné à soutenir le développement régional et la cohésion (FEDER) dans les régions du Sud-ouest de l'Europe, dit INTERREG SUDOE. Ses résultats seront ensuite partagés avec les collectivités situées sur tout le linéaire du GR® 736 Gorges et vallée du Tarn, et plus largement sur tout l'espace européen concerné ».

5-2 Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn

Les travaux sont terminés. La caserne a été inaugurée le 18 janvier. Notre commune s'est acquittée de la totalité de sa participation financière soit 122 566,89 €. Nous avons perçu la subvention RTE, dans le cadre des mesures d'accompagnement du nouveau poste électrique créé sur le plateau de Saint Victor, d'un montant de 47 104,00 €, ce qui ramène notre contribution à 75 462 ,89 €.



5-3 Relais GSM, résorption de la zone blanche de Coudols

Le relais est enfin en service depuis le 25 décembre 2024. Merci aux habitants de Coudols et de ses environs de nous faire part du bon ou mauvais fonctionnement du réseau en fonction de la situation géographique de leur domicile.

5-4 Actualisation du déploiement du réseau Haut Débit sur notre Commune

Des habitants de notre commune domiciliés dans les écarts sont toujours en attente de l'arrivée du réseau Haut Débit par Fibre Optique. Le conflit entre le Conseil Départemental, propriétaire et maître d'ouvrage du réseau F/O, et Orange attributaire du marché de déploiement et qui ne tient pas ses engagements, est toujours en cours de règlement.

En relation avec le SIEDA nous faisons néanmoins tout notre possible pour qu'Orange finalise le déploiement du réseau sur notre commune. Après avoir obtenu satisfaction pour plusieurs demandes, il reste à ce jour en attente de raccordement, sauf erreur de notre part, les sites d'Arques Hautes, Crozefond et la Borie Haute.

Le conseil municipal attire l'attention de tous les habitants sur la disparition prochaine du réseau cuivre annoncée par Orange, ce qui imposera au préalable à chacun d'entre nous d'être raccordé au réseau fibre optique. Afin d'anticiper cette suppression merci à tous de vérifier, pour ceux qui ne sont pas raccordés, que vous êtes éligibles au réseau fibre auprès de votre opérateur. Et si ce n'est pas le cas merci de le signaler en Maire

5-5 Transfert des compétences eau assainissement au 1^{er} janvier 2026

Comme vous le savez notre commune gère en régie la distribution de l'eau potable et l'assainissement. Dans un premier temps la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 fixait le transfert des compétences eau et assainissement, vers les communautés de communes, obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

Une modification de la loi, le 3 août 2018 a repoussé, sous conditions, le transfert obligatoire, au 1er janvier 2026. Cette décision a été confirmée par la loi dite 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) du 21 février 2022 qui est venue confirmer le caractère obligatoire du transfert des compétences en matière d'eau potable et d'assainissement pour les Communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2026.

C'est donc dans ce cadre que 2025 sera consacrée au transfert :

- De la gestion de l'eau au Syndicat Mixte de l'Eau du Lévézou Ségala.
- De la gestion de l'assainissement à la Communauté de Communes.

6 – L'école

Bien reposés et tous bronzés, les enfants ont pris le chemin les menant dans la cour de récréation de l'école. Parents et enfants ont été accueillis autour d'un café et d'une fouace, avant de rejoindre les classes pour débiter une nouvelle année.

L'école compte 30 élèves répartis en deux classes : une classe de maternelles-CP, dont les enseignantes sont Charlotte Boissonnade, également directrice, et Bénédicte Soriano, aidées de l'ATSEM Anne Dubreuil. Une seconde classe de CE-CM dont l'enseignante est Aude Raynal.

Comme depuis plusieurs années, les deux premières semaines de septembre ont été placées sous le signe de l'eau pour les écoliers. En effet, les élèves du CP au CM2 sont allés à la piscine du Truel les mardis et vendredis. Le but principal est d'apprendre ou de parfaire les nages : brasse, crawl, dos, plongeon et sauts, telles étaient les compétences à acquérir au cours de ces 8 séances. Malgré le temps qui était peu clément, ils ont tous apprécié aller à la piscine et ont tous bien progressé.



Place maintenant à d'autres sports, notamment des sports de glisse, dont le skate. Stéphane Jellef, animateur sportif, a commencé les séances auprès des enseignantes dès le mardi 17 septembre. Petits et grands ont appris à mettre correctement le casque et les différentes protections de genoux, poignets et coudes. Puis, petit à petit, ils ont perfectionné leur position sur le skate, jusqu'à être capables de faire des parcours.

Des sorties plus calmes ont été proposées aux écoliers : des rendez-vous à la bibliothèque. L'ensemble des élèves de l'école se rend une fois par période à la bibliothèque du village. Ouverte par des bénévoles accueillants, les enfants ont le plaisir d'écouter des histoires lues par Bernadette, sélectionnées en fonction des projets de la classe. Ensuite, un temps libre leur permet de feuilleter les livres, lire ou se faire lire des histoires. Chacun trouve son bonheur : les mangas ont la côte auprès des plus grands, tout comme l'indémontable Où est Charlie ?, sans oublier les nombreux ouvrages dont ceux de devinettes. Les découvertes sont riches en ce lieu. Les CE/CM peuvent ainsi retrouver des histoires déjà entendues en classe notamment lors du projet Tour du monde.



En effet, la classe réalise un tour du monde et chaque continent sera étudié au-travers des différents pays qui le composent, des mers et océans qui le bordent, des différentes cultures, animaux, paysages...

Les élèves sont partis à la découverte du premier continent : l'Asie. Leur enseignante leur a présenté les spécificités de différents pays : Chine, Inde, Japon et Russie. Le Taj Mahal, le temple aux éléphants, le Mont Fuji ont émerveillé petits et grands, qui les ont reproduits dans différentes œuvres d'art.

De plus, les interventions d'Elise Lazzarelli, spécialiste du Japon, ont permis de mieux comprendre les différences avec notre pays au-travers de différents thèmes : l'école de la maternelle aux grandes écoles, les spécialités culinaires, les sports de combat ainsi que la calligraphie auxquels les élèves se sont essayés.

La seconde période a été consacrée à la découverte du continent africain, des animaux d'Afrique, des chansons et berceuses locales ainsi que des us et coutumes. Le travail se poursuivra tout au long de l'année.



D'autres rencontres ont permis aux élèves de l'école de découvrir (ou redécouvrir)... des jeux de société ! Sciemment sélectionnés par les mamies du village, les jeux de société étaient nombreux et variés, afin de faire connaître aux plus jeunes les jeux datant de plusieurs décennies. Labyrinthe, jeux de l'oie, des petits chevaux, lotos, etc. ont ravi tout le monde. Les grands ont secondé les petits de leur équipe, sous l'œil bienveillant des adultes présents.



Sans oublier l'occitan et les retrouvailles avec Jacques Migayrou notre intervenant depuis de nombreuses années ! Les séances ont repris après les vacances de Toussaint pour les élèves de la grande section au CM2. A raison de trente minutes par semaine, les écoliers découvrent leurs racines et la culture occitane chère à notre contrée. Ils ont débuté par la découverte cette année de la vie et des métiers de la préhistoire. Ils ont également appris l'hymne de l'Occitanie « Se canto » qu'ils ont eu la chance de pouvoir chanter lors du Festenal de la Muse à l'église du Viala-du-Tarn.



De plus, tout au long de la période, une à deux fois par semaine, les élèves de maternelle/CP ont enfilé les bottes pour faire classe... dehors ! Changement de cadre et grand bol d'air frais pour apprendre autrement.



La dernière semaine de l'année a été riche pour les élèves. Elle a débuté par la découverte d'un instrument qui n'a pas l'habitude de s'installer dans une classe : Chantal Mathieu est venue présenter sa harpe ! Les élèves ont pu entendre de magnifiques morceaux et s'essayer à faire vibrer les cordes.

Ensuite, cap à St Léons pour assister à la pièce de théâtre Auahatanga de la compagnie millavoise Création Éphémère, qui aborde notamment le thème de la créativité.

Pour terminer l'année, le traditionnel goûter organisé par l'APE à la maison du temps libre a été l'occasion pour les élèves de présenter quelques chants à leurs parents avant de rencontrer le Père Noël puis de partager les délicieux gâteaux réalisés plus tôt avec une belle équipe de bénévoles Vialaraines.



De nombreux projets sont en cours pour 2025 qui aura cette fois une note de danse !

7 - La vie des villages

7-1 ADMR TARN ET MUSE ASSOCIATION DE SERVICES A DOMICILE

ASSOCIATION LOCALE
ADMR TARN et MUSE:
Maison des Services à Castelnau:
16 Route d'Estalane
12620 Castelnau Pégayrols

Tel: 05 65 58 79 23

E-Mail : tarnetmuse@fedel2.admr.org

50%
de réduction
d'impôts

Retraités
Jeunes
En couple
Célibataires
Handicapés
Actifs, etc...

L'ADMR, 1er réseau national et associatif de service à la personne, est bien plus qu'une simple association. En plaçant la proximité, la solidarité, la réciprocité, l'universalité et le respect au cœur de ses actions, elle s'engage auprès de chaque habitant, apportant un soutien précieux pour améliorer le quotidien de tous, de la naissance à la fin de vie, et en tissant un lien social essentiel.

L'essence de l'ADMR : des bénévoles engagés, proches de vous

À l'ADMR, les bénévoles jouent un rôle central et unique. Ils sont les premiers interlocuteurs, l'oreille attentive et bienveillante de chaque personne, incarnant véritablement l'âme de l'association. En tant que figures de proximité, ils répondent aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, qu'il s'agisse de visites de courtoisie ou de l'organisation de moments de convivialité. Leur présence et leur écoute attentive favorisent un climat de confiance et de réconfort pour tous. Chaque bénévole agit avec discrétion et bienveillance, créant un lien humain précieux et renforçant le tissu social local.

L'ADMR Tarn et Muse intervient sur cinq communes. Elle met à disposition des habitants un service d'aide et d'accompagnement à domicile, répondant aux besoins spécifiques des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces services visent à offrir un soutien de proximité, essentiel pour maintenir le lien social et la qualité de vie de tous.

A QUI S'ADRESSER?

Les bénévoles qui encadrent l'association sont là pour vous aider à répondre à vos questions et à élaborer vos différents dossiers:

Présidente: Mme ROYER Marie-Claude. Viala du Tarn Tel: 06 88 88 70 59

Vice-Président: Jean-Claude FOURNIER. Montjoux Tel: 06 85 05 16 14

Trésorière: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72

Responsable Ressources Humaines: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Responsables: (Référénts communes)

Castelnau Pégayrols: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Saint Beauzély: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72 ou

Mme CAZES Colette Saint-Beauzély. Tel: 06 51 70 56 39 ou

Mme PONS Monique Tel: 06 85 37 80 62

Mme COFFY Marie-Christine (Azinières). Tel : 06 73 50 54 17



7-2 RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (**OLD**) ont déjà fait l'objet d'articles dans plusieurs bulletins municipaux depuis janvier 2022. Il s'agit donc d'un rappel.

Le débroussaillage est une obligation légale depuis 1985. La réglementation relative au débroussaillage est fixée nationalement par le code forestier. Dans le Département de l'Aveyron, un arrêté préfectoral a été promulgué le 7 janvier 2021.

L'obligation de débroussaillage s'applique aux communes les plus sensibles à l'aléa feu de forêt, tel que défini dans le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI). L'obligation de débroussaillage s'applique à notre Commune.

Périmètres à débroussailler

Chaque propriétaire d'une construction doit débroussailler à 50 mètres de celle-ci, y compris sur les parcelles voisines, et de 2 mètres de part et d'autres des voies d'accès aux habitations.

Lien des parcelles concernées par l'obligation

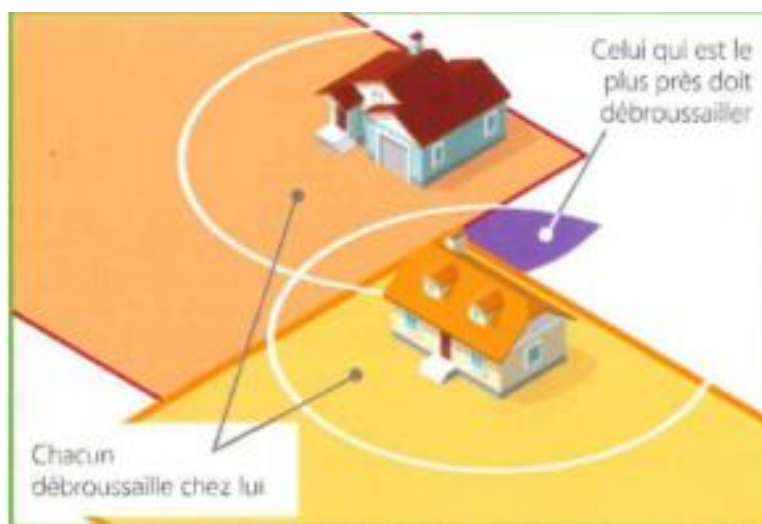
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

Intervention possible sur la propriété voisine

Le principe général énoncé par la loi est le suivant : la responsabilité et les frais des OLD reviennent au propriétaire de la maison ou du terrain concerné par le risque.

Concernant le terrain situé dans la zone des 50 mètres d'une maison s'il n'est pas débroussaillé, le propriétaire de la maison doit demander une autorisation par courrier recommandé à son voisin afin de pénétrer dans sa propriété pour exécuter les travaux.

Si le propriétaire refuse ou ne répond pas, alors le code forestier prévoit un transfert de responsabilité.



Calendrier de préconisation de réalisation des travaux de débroussaillage



Plus d'information sur le site de la communauté de communes :

<https://www.cc-museetraspesdutarn.fr/>

8 - La vie associative, textes rédigés par les associations

Les Amis de la Bibliothèque

Concert

Un début d'année musical pour 2024 avec le concert de Flo Catteau et Fred Schneider à la MTL le 10 février ; sous forme de café-concert, le concert a rassemblé une quarantaine de spectateurs.

Conférence-débat

Le 23 mars, nous recevions à la Bibliothèque l'écrivain Frédéric Lemaître. Ce journaliste, correspondant du Monde en Chine durant 5 années, est venu animer une conférence-débat et présenter son livre « Cinq ans dans la Chine de Xi Jinping ». Ce sera sans nul doute l'évènement le plus marquant de ce semestre !

Quine

Le 21 avril à la MTL a eu lieu le traditionnel Quine aux jambons, qui a encore remporté un vif succès.

Théâtre

Le 28 avril la Compagnie Encyclie nous a présenté « Ces choses-là », théâtre d'improvisation.

Prix Robin Cook

Cette année encore, huit de nos lecteurs ont participé au jury du public du prix Robin Cook ! Leur choix, parmi les cinq romans policiers proposés, s'est porté majoritairement sur « Geronimo et moi » de Lilian Berthelot à égalité avec « Les malvenues » d'Audrey Brière. C'est finalement « Geronimo et moi » qui a reçu le prix au niveau régional.

Foyer d'Éducation Populaire (FEP)

Cette année encore les activités du foyer ont été variées et nombreuses, depuis les hautes sphères lyriques de Hildegarde de Bingen jusqu'au vrombissement lointain de la débroussailleuse. Des petites nouveautés, le cirque pour les enfants a été complété par un remarquable spectacle monté par la compagnie « Estock Fish », et le nouveau groupe de musique du Viala, les « Oldies but Goldies » a accompagné la « faites de la soupe ». L'artificier Gaëtan est aussi dans la boucle, pour des feux d'artifices réussis tous les ans, une montée en compétences sur l'évènement du 14 juillet. Il y a eu de la lecture dans le jardin, du chant, et des artistes hors du commun. L'association a par exemple accompagné une initiative indépendante pour un incroyable requiem à l'église de Ladepeyre, ou bien accueilli Chantal Mathieu, harpiste de renommée internationale à Pinet pour clôturer l'année. Depuis le 9 février avec la compagnie de théâtre « Lire et faire lire » au 14 décembre, ce sont donc 14 évènements qui ont été organisés par l'association.



Et cet hiver, bien sûr, il faut organiser l'année prochaine. Sur les chemins, toujours, un effort de régularité pour avoir un réseau de qualité. Et dans l'organisation des évènements, il y a les choses qui roulent, et celles qu'il faut construire. C'est aussi un effort de constance, et à cet endroit nous devons beaucoup à Olivier Degreef, ces dernières années.

Organisateur de première force et porteur de projets originaux et magnifiques, Olivier ne souhaite plus reconduire son mandat dans le bureau du foyer afin de se consacrer à l'écriture. Parmi la multitude de projets desquels il était moteur, il y en aura qui resteront. Comme la randonnée Transvialaraine que nous reconduirons, ou bien la visite du barrage de Pinet qui a été reprise par l'office du tourisme. Les Journées du Patrimoine éclaircissant divers aspects du Viala sont aussi à l'initiative d'Olivier, nous tenterons de poursuivre cette aventure, peut être en association avec le jazz et polar comme cette

année. Au jardin ça a aussi été de la lecture avec la promenade littéraire et musicale. Nous saluons donc l'écrivain en son magnifique jardin, écrin de nombreux moments poétiques qu'Olivier continuera d'animer. Nous saluons aussi Asunta qui nous a tant de fois accueillis et régales. Mille mercis à vous deux, et bonne poursuite de vos activités.

Que dire d'autre ? Nous tenons à remercier le comité des fêtes qui nous a permis d'organiser le marché de producteurs pendant la fête du village. Avant le printemps nous ferons une assemblée générale pour constituer le bureau, les inscriptions du cirque commencent dès le mois de mars, l'équipe sentiers a toujours besoin de bras... Au plaisir de vous croiser à nos activités, et belle vie à la culture au Viala, et le tout en compagnie de notre campagne « Stop mégots » initiée par... Olivier !



2024, mieux que 2023 pour le Dépanneur

La fin de l'année 2023 avait été marquée par un certain nombre de difficultés financières pour le Dépanneur. 2024 a permis à l'épicerie associative Vialaraine de redresser sa situation et de finir sa cinquième année d'activité dans un climat plus apaisé.

Une gestion plus rigoureuse et une campagne de dons réussie ont contribué à assainir la situation, puisque le Dépanneur ne compte plus aucune dette. Le Dépanneur tient à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de ladite campagne par leurs dons et également les personnes qui ont eu l'idée de cette campagne et l'ont vivement encouragée.

Pérenniser l'activité du Dépanneur

Rappelons que l'objectif principal de cette campagne était de permettre de pérenniser l'activité de l'épicerie, ce qui n'a rien d'évident en zone rurale. Précisons que 21 000 communes françaises ne comptent aucun commerce (chiffres de l'INSEE en 2021). Cela permet de mesurer à quel point l'activité du Dépanneur est précieuse et a besoin d'être soutenue par la population et toutes les forces vives de la commune car c'est à ce prix qu'il est possible de la pérenniser.

Un lien social renforcé

En 2024, le Dépanneur est resté ouvert tout au long de l'année sept jours sur sept grâce à son fonctionnement et à sa gestion collective. Notons que ce service rendu à la population et cette amplitude d'ouverture n'atteint pas ce niveau dans la plupart des communes rurales. Il contribue ainsi au lien social. Ce dernier s'est également matérialisé par de nombreux événements et animations comme les marchés thématiques, la fête du printemps qui avait un caractère inter associatif, entre autres.

Une mention particulière est réservée à la buvette des associations qui s'est tenue tous les vendredis en soirée de juin à début décembre dans le passage couvert du Dépanneur. Souvent animée par des bénévoles du Dépanneur, elle a aussi permis à d'autres associations d'organiser des soirées.

Structuration des épiceries associatives

Ces moments conviviaux et festifs ont été d'autant plus appréciés qu'ils se sont tenus dans un contexte de fermeture de l'Auberge du Viala, en cours de rénovation.

Enfin ce qu'on retiendra de l'année 2024, c'est que la structuration d'un réseau des épiceries associatives et citoyennes aveyronnaises avance. Plusieurs rencontres tenues en juin, novembre et décembre y ont contribué. Ces rencontres ont le plus souvent permis de mettre en commun idées et propositions avec la participation d'élu.e.s qui entendent de plus en plus et de mieux en mieux le fait que la réussite de ces initiatives est essentielle pour les communes qu'ils et elles administrent.

Au-delà des différences entre toutes ces expériences locales, ce sont le souci de cultiver le lien social et l'implication de collectifs de bénévoles tout au long de l'année qui expliquent le développement de ces épiceries. En Aveyron comme dans d'autres départements, ces idées font leur chemin et contribuent ainsi à la vie d'un nombre croissant de communes.



Rencontre des épiceries associatives et citoyennes du Sud-Aveyron à la Maison du temps libre le 6 juin 2024.

Association de la pétanque

Cet été plein d'animations sur la commune du Viala. A l'initiative des ados nous avons pu reconduire le concours du championnat du monde des boules des Rapses dans le petit village de Pinet, le 24 août sans trop faire de concurrence à d'autres animations sur la commune. Une très bonne participation dans une ambiance de compétition avec beaucoup de convivialité et en fin de soirée un repas était là pour clôturer cette belle journée. Dégustation de pizzas, des tartes faites avec des prunes locales, le tout cuit sur place dans le four banal du village, accompagné de crevettes grillées préparées par notre cuisinier habituel, quel régal. Pour finir un gâteau à la broche pour accompagner le café.

Une petite pluie fine s'étant invitée en fin de soirée nous nous sommes repliés dans un lieu pouvant accueillir tout le monde.

A renouveler l'an prochain sans avoir peur d'une météo capricieuse (ci joint la photo des boules et des champions)



Un projet qui se réalise

Un espace juxtaposé à l'épicerie du dépanneur a été repéré par un passionné de pétanque qui ne pratique pas forcément, mais qui aime regarder et commenter les parties. Les joueurs de pétanque ont tout de suite compris qu'avec l'aval de la mairie et un peu d'huile de coude (pose d'une toiture) ce petit abri nous permettrait de nous retrouver plus souvent par mauvais temps.

C'est vraiment un bâtiment très modeste qui ne rivalise pas avec ce qui se fait dans les grandes villes. Cela pourrait quand même créer une émulation et pourquoi ne pas envisager un vrai boulodrome. L'abri est bien entendu utilisé pour d'autres activités ainsi que par d'autres associations.

Association de la pêche

L'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes a organisé différents stages durant l'année 2024. Le stage pendant les vacances de Pâques a réuni une vingtaine de petits pêcheurs sur la thématique de la pêche à la truite aux appâts naturels. Le stage multi-pêche du mois d'août a retrouvé son fameux "LANTA Pêche" sur les berges de Pareloup avec une multitude d'animations autour des différentes techniques de pêche et un concours de pêche Parents-Enfants organisé au Mas de la Nauq. Pour les plus courageux, le stage Carnassiers - Silure s'est déroulé pendant les vacances de Toussaint et a permis à certains de battre leur record personnel.



Ces stages sont accessibles aux jeunes dès 8 ans ayant une carte de pêche.

Pour l'année 2025, l'association devrait reconduire le même programme, et tient à remercier tous les bénévoles sans qui ces stages ne pourraient être organisés.

Association des Parents d'Elèves (APE)

L'Association des Parents D'élèves de l'école du Viala du Tarn a actualisé son bureau pour mener à bien ses actions, et contribuer à la réalisation du projet pédagogique de l'équipe enseignante. Elle a ainsi élu à son assemblée générale du 1er octobre 2024 Alexandre Maillard président, Émile Soulié vice-président, Ludovic Pharamond trésorier, Mikael Thomas vice-trésorier et Julie Soulié secrétaire pour l'année scolaire 2024/2025.



Le premier projet d'envergure réalisé en début d'année scolaire a été nommé "opération jus de pommes", et nous voudrions renouveler nos remerciements à tous ceux qui ont offert les pommes de leur verger aux enfants venus les cueillir, avec une pensée toute particulière à ce jour pour Madou et Raymond Célié.

L'APE sera bien sûr ravie de renouveler cette expérience si l'accès à des vergers lui est proposé au cours de l'automne prochain.

L'APE sera bien sûr ravie de renouveler cette expérience si l'accès à des vergers lui est proposé au cours de l'automne prochain.

L'APE a également le plaisir d'annoncer qu'un carnaval aura lieu à la sortie de l'école le vendredi 07 mars, lequel sera suivi d'un repas sur place ou à emporter à la salle des fêtes.

De même, le quine de l'école est en cours de préparation, et se tiendra au début du mois d'avril.

Association pour la Sauvegarde de l'Église de Saint-Symphorien (ASES),

Activités 2024

Cette année, la restauration des peintures de l'église de Saint-Symphorien a marqué une pause, notre restauratrice préférée Laura Jamet ayant un calendrier très chargé avec des chantiers un peu éloignés de notre Sud-Aveyron.

Nous avons comme chaque année organisé une sortie réservée aux adhérents, participé aux Journées du Patrimoine et proposé un concert dans l'église du Viala. Malheureusement la sortie programmée début juin dans le secteur de Durenque/Villefranche-de-Panat a dû être annulée pour cause de télescopage avec les élections législatives.

Sortie annuelle des adhérents sur l'Aubrac

Le 19 septembre une petite trentaine d'adhérents se sont retrouvés à Saint-Urcize où nous avons été accueillis par un guide qui nous a fait visiter les village et l'église, avec une relique originale: le calice de Louis XVI. Après le repas dans le restaurant du village, nous avons fait une halte dans un buron placé bien entendu au cœur d'un paysage splendide. Ensuite nous sommes revenus à la civilisation pour visiter l'église de Bessuéjols, sur le chemin de Saint-Jacques, dont les chapiteaux et modillons sculptés n'ont rien à envier à ceux de l'église de Perse à Espalion et où se trouve une œuvre d'un forgerons bien connu par chez nous. Dans la même commune nous avons rendu visite à l'association pour la sauvegarde du patrimoine du hameau de Cohulet où des membres du bureau nous ont présenté l'historique de leur chantier pour restaurer l'église désaffectée et en piteux état, restauration qui au bout de deux ans seulement leur a valu le prix du Conseil Départemental, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles dont des artisans retraités qui se sont retroussés les manches pour mener à bien ce chantier d'envergure.

Journées du patrimoine

Une soixantaine de personnes sont venues visiter l'église cette année, avec comme d'habitude un nombre plus important le dimanche. Nos décors fleuris ont toujours autant de succès et la Vierge à l'Enfant de la sacristie surprend par la qualité de sa réalisation. Le public est très marqué par les photos avant/après et admire le travail des 3 restaurateurs qui sont intervenus au cours des douze années de vie de notre association.

Concert du 28 septembre

La chorale de Broquiès, «Les Chanterelles des Parédous» est venue soutenir notre projet avec un concert donné dans l'église du Viala. Nous les remercions vivement ainsi que le public qui a une fois de plus alimenté généreusement le chapeau présenté à la sortie.

Les sommes recueillies seront comme à l'accoutumée dédiées aux travaux de restauration qui vont reprendre en 2025.



Nous vous souhaitons une excellente année 2025 et vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale ouverte à tous dans le courant du 1er trimestre!

Association des 7 Clochers

De très nombreuses manifestations ont émaillé ce dernier semestre 2024 :

- Dans le cadre de la buvette des associations et pour clôturer la saison estivale, le 16 août le club a proposé un apéro-dinatoire. Une très nombreuse assistance a contribué au succès de cette soirée.
- Près de 130 personnes se sont retrouvées à Montjoux le 12 septembre pour le repas inter-villages (Castelnaud, Montjoux, le Viala).
- Le 16 octobre, 46 adhérents étaient présents pour un embarquement vers Toulouse à la découverte des chaînes de montage d'AIRBUS. Visite du parc de 700 hectares où sont exposés les avions de différentes époques parmi lesquels le Concorde. Après un cassoulet très apprécié, visite du centre historique de la ville.
- Salle comble le 17 novembre à l'occasion du quine annuel.
- Le 13 décembre, c'est Marc Berthomieu qui a animé la soirée karaoké avec apéro-dinatoire.

Nous allons poursuivre les activités en 2025 en proposons notamment, concours de belote, repas annuel du club programmé le 6 Avril ainsi qu'un repas « retrouvailles » le 5 juillet sur la place du VIALA, à l'automne, sortie d'une journée, quine annuel.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés en temps voulu.



15 ans de Jardin des Enclos

« 15 ans déjà ! » annonçait l'invitation au public à participer à la célébration en fanfare de l'anniversaire du Jardin des Enclos, le 1^{er} juin 2024. Des milliers de femmes, hommes et enfants auront déambulé par le jardin à Ladepeyre depuis son ouverture en 2009, des visiteurs de tant de pays et d'à peu près tous départements de France. Toutes et tous auront profité - espérons-le - d'un moment de magie, de rencontre avec la nature dans les enclos aux ambiances surprenantes, empreintes de poésie et d'humour.

Un lieu de rencontre

Mais c'est surtout les rencontres avec des femmes et hommes de tous horizons, qu'ils soient locaux ou d'ailleurs, qui font la richesse du jardin. Chacune et chacun réagissent, commentent et discutent ce qu'il/elle aura observé dont souvent des changements notés dans la nature. Certain.e.s prétendent avoir retrouvé tel oiseau, telle salamandre, tel hérisson ou libellule. D'autres auront considéré la végétation, les étranges étamines de telle fleur, les fruits bizarres de tel autre arbre ou commenté les poèmes parlant du vent, de pierres ou de ce qui paraît ne pas avoir de sens.



Les oiseaux reviennent-ils vraiment au jardin ?

En France 30% des oiseaux ont disparu ainsi que 70 à 80 % des insectes. Et nos rivières souffrent autant des pesticides, des nitrates, des chlores, du plastique et des mégots ! Au Jardin des Enclos, pendant ce temps-là, trois étangs font coasser pléthore de grenouilles et les hérons ne sont pas loin... Dans une France qui continue à arracher ses arbres même anciens, à détruire ses haies qui limitent l'érosion, qui sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces, ne pouvons-nous qu'en parler ? Au jardin, ces sujets sont discutés lors d'animations, de repas aux plantes sauvages ou d'expositions ad hoc.

Les animations culturelles

En 2024, comme les années précédentes, le jardin a pu réunir près d'une centaine de participant.e.s à chaque événement organisé avec le Foyer d'éducation populaire (FEP). Ainsi le 20 juillet, le public a-t-il pu y profiter d'une balade aux chants médiévaux grâce aux cantatrices Lise Malézé et Claire Parizel. Ainsi également a-t-il pu se régaler lors de la troisième promenade littéraire et musicale du 15 août, chaque fois suivie d'une réception aux riches discussions.

S'ouvrir à l'autre

Un jardin dans un si petit village, perdu dans une vaste commune de 530 habitant.e.s, peut participer à jouer ce rôle de rencontre, comme le font d'ailleurs les fêtes de village et les randonnées en groupe, ou encore des lieux comme le Dépanneur, le Mas de la Nauq et la future auberge. Le fait d'être né dans la commune ou dans un autre village ou ville, ne peut désormais plus être le seul critère de rencontre dans une commune aux chemins ouverts, aux églises ouvertes et qui reçoit les autres à bras ouverts.